Impact des nouvelles technologies sur la presse en Europe

1996/2238(INI) - 24/10/1997 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de Mme Katerina DASKALAKI (UPE, G) sur l'impact des nouvelles technologies sur la presse écrite en Europe, le Parlement européen demande des mesures permettant de garantir le rôle, l'originalité et la permanence de la presse écrite face à l'impact des nouvelles technologies. Il demande en particulier à la Commission européenne de présenter une communication sur les problèmes qui se posent à la presse écrite en matière de concurrence et de préservation du pluralisme. Il demande en outre : -l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel pour la protection des droits sociaux et professionnels des journalistes, -la prise en considération d'une harmonisation vers le bas, voire la fixation d'un taux zéro pour la TVA applicable aux journaux et aux périodiques, -l'instauration de règles communes en matière de réduction des droits postaux, des coûts de télécommunications et de transport, -une réflexion au sein de la profession sur l'opportunité d'une autoréglementation visant à éviter le sensationnalisme dans la presse et l'intrusion dans la vie privée des individus.